

-  Résidence rurale (moins de 8 log./ha.)
-  FA Résidence faible densité sans villégiature (I)
(de 8 à 15 log./ha.)
-  FV Résidence faible densité avec villégiature (I)
(de 15 à 25 log./ha.)
-  MD Résidence moyenne densité (I)
(25 à 40 log./ha.)
-  FD Résidence forte densité (I)
(de 40 à 65 log./ha.)
-  MM Résidence maison mobile
-  CS Commerce et services
-  CI Commerce à incidence sur le milieu
et industrie légère
-  IG Industrie à grand gabarit
-  PI Public et institution
-  PE Parc et espace vert
-  RE Récréation
-  ZU Zone d'urbanisation prioritaire
-  ZE Zone d'expansion urbaine
-  ZP Zone de protection
-  ZC Zone de contrainte physique majeures
-  AG Agriculture
-  FO Forêt

AG

Rivière
du Cap-Rouge

Rang des Mines



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES
Extrait du plan d'urbanisme - Feuille A

Date du plan : 2004-06-18

No du règlement : RVQ-670

Préparé par : L.N.

No du plan : RVQ670U01

Mise en vigueur :

Échelle :

1:5000

Directeur
Service de l'aménagement du territoire